

Sujet : [INTERNET] 201216 - ENQUETE PUBLIQUE VICAT-REPOSE PARTICULIER

De : > contact (par Internet)

Date : 16/12/2020 09:13

Pour : <ddpp-observations-ic@isere.gouv.fr>

Bonjour,

Je soussigné :

Adresse :

Exprime ci-après, ma position relative à l'enquête publique ;

Demande d'augmentation de l'activité de traitement des terres excavées,
de boues et déchets de béton de l'établissement VICAT.
Communes de MONTALIEU-VERCIEU et de BOUVESSE-QUIRIEU

Je ne suis pas contre l'utilisation de terres excavées, en substitution de ressources naturelles, MAIS sous-réserve de réponses claires, argumentées et récentes aux questions ci-dessous :

Fourniture d'une étude d'impact corrigée, avec des données à jour, intégrant les dispositions récentes en matière de protection environnementale. (*Arrêté du 10/07/20 relatif à l'indice de la qualité de l'air ambiant (janvier 2021), Directive Lubrizol, projet de loi structurant de la transition énergétique et croissance verte*).

Reconsidération du périmètre de l'étude d'impact, intégrant la réalité de la situation géographique et démographique, soit un rayon de 15 kms. (mesures récentes des polluants, et autres rejets dans l'atmosphère, ainsi que la cartographie précise de la nuisance sonore, pour les habitations proches du site)

Fourniture d'un plan d'information élargi, au bassin de vie (soit 15 kms) et qui puisse permettre à l'ensemble de la population concernée de disposer des informations qui aggravent leurs qualité de vie et qui les concernent.

Je ne suis pas contre la logique industrielle, d'un opérateur qui vise à améliorer sa performance économique SAUF QUE, le riverain que je suis, devrait encore supporter des nuisances supplémentaires, ET sans garantie d'une amélioration de son cadre de vie.

Comment peut-on parler de 27 camions supplémentaires, et d'un trafic supérieur de 1 à 2%, alors qu'il s'agit en réalité, de 27x2 sur un total déjà conséquent de 296.

L'augmentation du trafic de camions est donc de : $296+54 = 350/296 = 18\%$ de trafic en plus, et donc un camion, toutes les 3 minutes, sur une amplitude de 15 heures.

Je ne suis pas contre le maintien d'une production, à son niveau actuel, MAIS EST-IL ENCORE POSSIBLE, de supporter l'idée de vivre à côté d'un site, qui rejette dans l'atmosphère 1 tonne de CO2 (valeur moyenne) par minute, ET SANS PARLER DES ENJEUX QUI NOUS CONCERNENT TOUS ?

Comment peut-on, dans ce cas, espérer une amélioration de notre condition de vie de riverain, partager un espace commun, et se fédérer autour du seul enjeu qui vaille réellement : L'urgence climatique.

Comment supporter davantage et sans réagir, l'absence sur notre territoire d'un PCAET, rendu obligatoire par la loi, depuis 2017.

Comment interpréter, sans méfiance et sans arrière-pensée, l'idée que la société VICAT, veuille entériner son projet, tout en laissant un minimum de temps (30 jours) aux personnes concernées, le soin d'étudier avec soin un dossier aussi complexe.

Comment, enfin et dans ces conditions, FAIRE CONFIANCE ?

Il n'y a pourtant ni rejet, ni ressentiment négatif, mais seulement l'envie partagée que les décisions qui me concerne et qui impactent durablement mon environnement, soient entendues, respectées, et prises avec plus de soin et de considération.

Pour l'ensemble des raisons évoquées, ci-dessus ;

J'exprime.

- **UN AVIS DEFAVORABLE AVEC LE REPORT DE CETTE ENQUETE DE 6 MOIS.**

Fait, à : **Bouvesse-Quirieu**

LE : 16 décembre

2020

Bien cordialement

—

c

Tel : 04 78 00 00 00

Avast
logo

L'absence de virus dans ce courrier électronique a été vérifiée par le logiciel antivirus Avast.
www.avast.com